

AVIS N° 189 - 2018 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

CROWN SIEM CI

Valeur théorique

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que dans le cadre de l'opération de fractionnement des actions de CROWN SIEM CI, à raison de quarante (40) actions nouvelles pour une (01) action ancienne, la valeur théorique de l'action fractionnée, à la clôture de la séance de bourse du mercredi 19 décembre 2018, est de **290 FCFA**.

La prochaine cotation du titre CROWN SIEM CI (symbole: SEMC) s'effectuera selon les modalités ci-après :

- cours de référence : 290 FCFA ;
- écarts maximaux du cours : [270 FCFA ; 310 FCFA].

Par conséquent, tous les ordres de bourse sur l'action CROWN SIEM CI, en attente dans le système de cotation à la publication du présent avis, seront annulés. **Chaque SGI a la responsabilité de transmettre de nouveaux ordres de bourse après avoir informé ses clients de cet événement.**

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 19 décembre 2018

**Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Etudes, de la Stratégie et du
Développement du Marché,
Chargé de l'Interim**

Birahim DIOUF



es
ng 01